COMMUNIQUE DE PRESSE jeudi 18 & vendredi 19 septembre 2014

Directive Nitrates :
« Opération Fumier » dans les Hautes-Pyrénées !
et

Les **Jeunes Agriculteurs rencontrent Mme La Préfète** vendredi 19 septembre sur une exploitation d'un Jeune Agriculteur mise en péril

L'agriculture de notre département s'insère dans une **agriculture** régionale **diversifiée, de qualité et reconnue.** Dans les Hautes-Pyrénées, plus d'une exploitation sur 5 qui produit au moins un signe officiel de qualité (AOC, AOP, IGP, AB, Label rouge) répondant à un cahier des charges strict. En effet, la révision de la Directive Nitrates menace le premier employeur de la région : l'agriculture et l'agroalimentaire ! L'agriculture Haut-Pyrénéenne est très diversifiée, car adaptée à son territoire. Or, ces modèles économiques sont remis en cause par des rendements aléatoires (climatologie, potentiel des sols), des charges en constante augmentation, des possibilités d'irrigation restreintes, des systèmes polyculture-élevage non reconnus,…
La pérennité ainsi que la transmission des exploitations est remise en question. Le maïs irrigué, culture emblématique de notre département est la seule plante qui permet de conserver de petites structures viables, vivables et transmissibles. Installer les jeunes et renouveler les générations sont les priorités de notre syndicat Jeunes Agriculteurs. Or, **l'accumulation des contraintes environnementales met en péril nos petites structures.**

A l'heure où les chiffres du chômage ne font qu'augmenter, il est urgent que le gouvernement, les élus et l'ensemble de nos concitoyens montrent leur soutien à la filière agricole de notre département, et notamment en prenant en compte nos propositions dans la révision de la Directive Nitrates. Sans cela, nous irons grossir encore un peu plus les rangs des milliers de chômeurs français !

La révision des zones vulnérables : Quelles conséquences ?

La proposition de la nouvelle carte zone vulnérable est sortie cet été. Elle prévoit 119 nouvelles communes dans les Hautes-Pyrénées représentant près de 2000 exploitations et 50 000 hectares nouvellement contraints ! **Par l'interdiction de fertilisation au-delà de 15% de pente, c'est donc près de 2 000 fermes qui sont condamnées à disparaître sur les 5 000 que compte notre département! Ce zonage met aussi en péril la quasi-totalité des exploitations en polyculture-élevage des coteaux : en effet, 50% des exploitations pourraient abandonner l'élevage et laisser leurs terres, devenues non fertilisables, vouées à l'enfrichement.**

Ce zonage implique des mesures inapplicables et des investissements injustifiés pour les agriculteurs qui sont désormais dans **l'obligation de réaliser des investissements improductifs** (qui ne serviront pas à améliorer la production). Les agriculteurs français sont des gens responsables : ils veulent valoriser la production de leurs territoires et de leurs filières ; ils veulent répondre aux besoins

Jeunes Agriculteurs Hautes-Pyrénées
✉ 20, place du Foirail 65000 TARBES
☎ 05 62 93 40 72 / 06 73 89 51 60
jeunes-agriculteurs-65@orange.fr

diversifiés des consommateurs ; ils savent produire en respectant l'environnement par leurs bonnes pratiques, par le progrès technique et agronomique et avec du bon sens. Pourquoi s'évertuer à rajouter de nouvelles contraintes sur l'usage des fumiers alors que les agriculteurs sont de plus en plus professionnels et rigoureux dans leurs pratiques ?

Les Jeunes Agriculteurs ne sont aucunement contre la performance environnementale des exploitations agricoles, ils en sont même les premiers acteurs mais ils revendiquent des mesures agronomiquement cohérentes, ce qui n'est pas le cas de nos jours.
Les agriculteurs ne sont pas des salauds ! **La Terre est le premier capital des agriculteurs**, sans elle nous ne pourrions pas nourrir la population. **Les exploitants agricoles sont les premiers à en prendre soin et à avoir conscience de son importance**. L'Administration et l'Etat doivent écouter nos propositions qui vont dans le bon sens, celui de l'agronomie et de l'environnement. Or, ce projet de nouveau zonage a été établi en catimini et sans concertation de la profession. Nous souhaitons donc que tous les hectares des Hautes-Pyrénées soient fertilisables, tout **en proposant des pratiques permettant de réduire le rejet d'azote**. Les agriculteurs ne sont pas les seuls originaires de la pollution. Nous essayons de toujours nous améliorer en ce sens, cette année, nous, Jeunes Agriculteurs 65 avons mis en place des essais de couverts végétaux dans le cadre du projet Ecophyto pour protéger les sols et réduire l'utilisation d'engrais.

Trop c'est trop… C'est le message que les JA des Hautes-Pyrénées veulent faire passer. Les agriculteurs ne pouvant plus stocker les influents ni épandre sur leurs parcelles, nous sommes donc amenés à stocker sur les endroits libres à ce jour qui sont les villes et non les campagnes. **Durant la nuit de jeudi à vendredi l'ensemble de nos cantons se mobilise donc pour la « Nuit du fumier ». Nous vous sollicitons pour couvrir ces actions dans chacun de nos cantons JA (CF : liste fournie) et à se retrouver vendredi 19 septembre sur l'exploitation de M. Nicolas DUBIE, Jeune Agriculteur en zone de coteaux, pour assister à la rencontre que nous organisons avec Mme La Préfète des Hautes-Pyrénées.** Cette entrevue a pour but de lui présenter un cas concret d'une exploitation mise en péril par la nouvelle carte de Zones Vulnérables mais aussi de lui faire part des difficultés que rencontrent les exploitations de notre département.

« La nuit du fumier »
Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2014
Sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées

Rencontre avec Mme La Préfète
vendredi 19 septembre 2014 à 16h
Sur l'exploitation de M. DUBIE Nicolas à Coussan

Contacts :
- Sylvain ANDRIEUX, Président JA65, 06 86 79 64 13
- Julien FOURQUET, Secrétaire Général JA65, 06 74 39 60 13

Jeunes Agriculteurs Hautes-Pyrénées
✉ 20, place du Foirail 65000 TARBES
☎ 05 62 93 40 72 / 06 73 89 51 60
jeunes-agriculteurs-65@orange.fr